

Quel centre-ville pour Couëron demain ?



Commune de Couëron
Elaboration d'un plan guide pour le cœur de ville

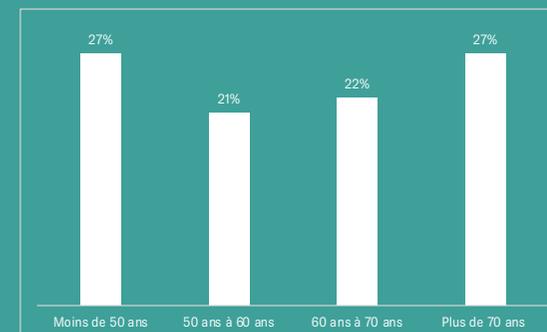
Carnet de concertation
Compte rendu de l'atelier participatif du 30 novembre 2022
Salle de l'Estuaire, 18h-20h30

Travail sur carte organisé sur 4 thèmes :

- La Mobilité, les déplacements à Couëron en semaine et le week-end
- Le piéton dans le centre-ville, espaces publics et place de la nature
- L'Attractivité du centre-ville, commerces et services
- Singularité du centre-ville, le patrimoine de Couëron

Réunion de lancement du 30 novembre 2022 + atelier participatif : diagnostic et propositions

63 participants, 32 femmes, 31 hommes
Moyenne d'âge : 57 ans, de 31 ans à 81 ans



La Mobilité, les déplacements à Couëron en semaine et le week-end

Les groupes

6 groupes ont travaillé sur cette thématique.

4 groupes sur des plans de l'ensemble de la ville et 2 groupes, sur un plan resserré sur le centre-ville.

De nombreux éléments ont été identifiés sur cette thématique : exemples, 22 idées ou propositions d'aménagements ont été proposées pour développer une circulation apaisée pour tous.

La circulation automobile est identifiée comme difficile dans le centre-ville.

C'est lié à la forme de la ville (exemples : « petites rues étroites »), à la vitesse, à la fréquentation aux heures de pointe mais également aux aménagements (exemples : « chicanes rue Marcel de la Prévoté pas concluantes », plan de circulation avec des « sens uniques »).

Ce ressenti est associé aux axes qui structurent le centre-ville axes Est-Ouest de la République et Marcel de la Prévoté, et Nord-Sud de la rue de la Marne et de la rue de Verdun.

Le stationnement est également vécu comme difficile par les participants. Il est associé au manque de place dans les rues mais également sur les parkings (exemple : « Place Charles De Gaulle »). C'est lié à l'occupation de l'espace public par « les résidents qui n'utilisent pas leur garage », un effet « relais » lié aux personnes qui laissent leurs voitures à Couëron et vont travailler à Nantes ou prendre le bac. Les participants identifient également deux parkings sous occupés : les parkings du Vélodrome et de l'Estuaire.

La question du stationnement est également posée par les groupes qui ont travaillé sur les autres thématiques (espaces publics et singularité par exemple).



Les déplacements automobiles

Petites rues étroites, vitesse, fréquentation aux heures de pointe chicanes, manque de stationnement dans les rues et sur la place Charles De Gaulle ... Des difficultés sont associées à la circulation automobile, en particulier sur les axes qui structurent le centre-ville.



Les axes République et Marcel de la Prévoté, et rue de la Marne et de la rue de Verdun structurent la circulation dans le centre-ville

0 250 m

2 Commune de Couëron

Elaboration d'un plan guide pour le cœur de ville

La Mobilité, les déplacements à Couëron en semaine et le week-end

Les déplacements à pied

La présence d'espaces verts, en particulier le long de la Loire ou le fait que l'on soit dans une petite ville facilitent ces déplacements.

A l'inverse, le manque de place dans les rues liée à l'étroitesse ou la dégradation des trottoirs, à la présence de conteneurs poubelle peut restreindre les déplacements à pied des habitants. C'est en particulier le cas sur l'axe gare-Loire.

Certains points de la ville sont identifiés comme dangereux : « les chicanes dangereuses pour les piétons et vélos rue Marcel de la Provoté au niveau du Vélodrome », mais également la place de l'Eglise, la rue de Verdun, la rue des Tanneurs, la rue Doceul, le boulevard Blanco, l'intersection entre le quai Fougera et la route départementale 107.

A vélo

Peu de facteurs facilitants sont identifiés par les participants à part les aménagements des bords de Loire et « l'apparition de zones bleues qui limite la place des autos ».

Les contraintes sont associées à la dangerosité ressentie sur certaines voies ou places. C'est lié à la vitesse des voitures, au stationnement gênant. Les secteurs difficiles sont les places Alsace Lorraine et Charles De Gaulle, le boulevard Blanco (« vitesse des voitures »), les rues Buisson, Olivier, de Pologne, mais également la sortie de piste cyclable quai Fougerat ou bien l'axe gare-Loire.

Les contraintes sont également associées au manque de piste cyclable sur la commune, (exemple : « boulevard des Maquis de la Résistance », « pour aller à la gare ») et au manque de place lié aux rues trop étroites.

En bus ... et en train

Les participants identifient les lignes de bus présentes sur la commune comme facteurs facilitants : bus E1 (Gare Maritime Couëron Océan), 91 (Mendès France - Bellevue Couëron Bougon), 71 (François Mitterrand Bac de Couëron). C'est également lié à la présence du train et du parking de la gare mais également à la gratuité des transports en commun les week-ends.

Pour les habitants ce sont les arrêts « mairie », « poste », « Bossis », « Paul Langevin » qui sont les plus fréquentés.

Ce qui restreint les déplacements en bus : le manque de desserte locales pour aller au marché de Basse-Indre (« sauf à prendre sa voiture jusqu'à la Chabossière »), pour se rendre à la médiathèque ou à l'Ephad et entre les villages et le centre-ville. Le manque de coordination avec le bac et de fréquence en bus et en train en journée (« pour se rendre à Nantes ») est également identifié.



Les déplacements doux et en transport en commun

Bord de Loire, échelle de la ville sont des facteurs facilitant pour les déplacements doux. Certains secteurs sont toutefois identifiés comme dangereux, peu confortables et manquant d'aménagement. De même pour les transports en commun, la ville dispose d'une offre intéressante mais peu cadencée pour desservir le centre de la métropole.

Idées et projets pour la mobilité et les déplacements à Couëron

Des liaisons cyclistes et piétonnes dans la ville

Des liaisons piétonnes et cyclistes inter quartier, de nouvelles pistes cyclables (la rue de la gare et la rue Olivier sont citées), des liaisons piétonnes entre le boulevard Blancho et la mairie, entre le quai Fougera et les quartiers-hauts dans le secteur de la médiathèque (« par un escalier »).

L'aménagement d'une traversée sécurisée a également été proposée à hauteur de la médiathèque quai Forgera (« Créer un passage sur élevé pour traverser le quai Fougerat à hauteur de la médiathèque »).

Un système de navettes locales

5 propositions de développement de navettes sont proposées : il s'agit de « développer un système de navettes entre le parking du vélodrome et le centre-ville pour délester le parking de la mairie », « pour desservir les villages (exemple : Erdurière), la médiathèque, la gare », « pour les familles, les personnes âgées ».

Ces navettes sont associées à « un système de plateformes multimodales pour regrouper les voitures et desservir le centre-ville par bus et navettes ».

Des nouvelles liaisons en transports collectifs

3 propositions de développement nouvelles liaisons sont proposées : « une liaison plus rapide pour aller à Nantes gare maritime », « une liaison du bac à la Navale », « une navette fluviale jusqu'à Nantes »



D'autres idées pour améliorer la circulation et le stationnement automobile

Créer « des ilots de petits parkings à différents endroits du centre-bourg pour libérer les trottoirs (exemple : rue Leloup) », « signaler le parking de l'Estuaire et en général les parkings ».

Optimiser le stationnement Place Charles De Gaulle.

« Réduire la place de la voiture dans le centre-ville et aménager des zones piétonnes plus vertes ».

« Ralentir la circulation quai Fougerat ».

« Supprimer les chicanes sur l'axe Carrefour Market / Pont de Chemin de fer ».

« Revoir le carrefour rue du collège pour plus de fluidité »

Le piéton dans le centre-ville, espaces publics et place de la nature

Les groupes

3 groupes ont travaillé sur cette thématique.



Les bords de la Loire

Le quai Fougerat et les bords de Loire constituent un espace public central pour les participants qui imaginent conforter cet espace et en développer d'autres à Couëron.

Les espaces de promenade, parc et jardins publics, les espaces verts de la ville

Le quai Fougerat et les espaces associés (aire de jeux, kiosque à musique, la promenade le long de la Loire) sont les espaces identifiés par les participants. Ils associent plus généralement le bord de la Loire comme « un espace agréable », « aménagé pour les piétons, en famille, en sécurité ». Les marais sont également cités.

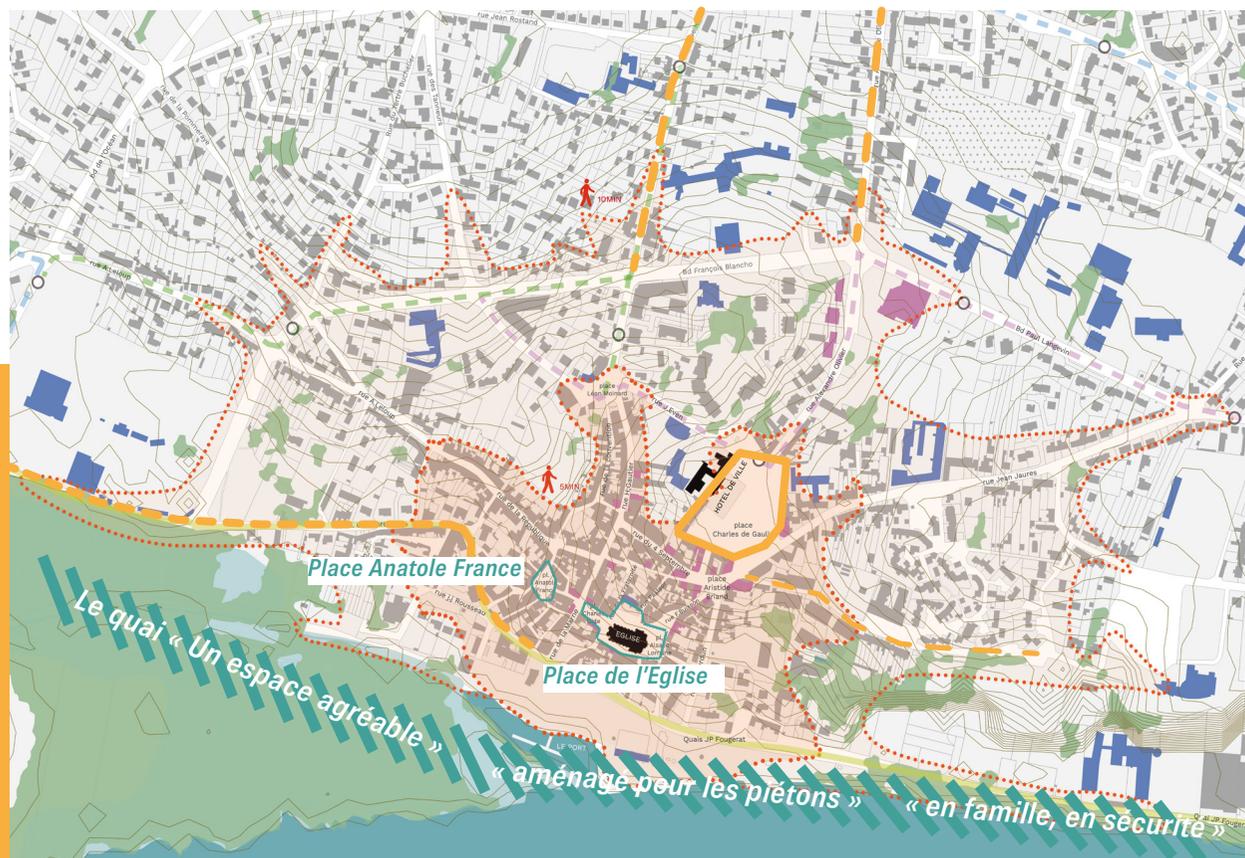
La place Anatole France et la Place de l'Eglise sont également identifiées mais dans une moindre mesure.

Les espaces publics inhospitaliers, où l'espace dédié au piéton est insuffisant

Les rues Marcel de la Privoté, Janvier, Olivier et Gautier (« manque de verdure et peu de place pour les déplacements doux ») sont cités mais également la place Charles De Gaulle.

... Ou restreint

C'est lié en particulier au manque d'équipement de proximité (« toilettes » et « assises ») sur le quai Fougerat ou place Charles De Gaulle, à des espaces non inclusifs et à des espaces non accessibles (« Espace vert non accessible à l'angle de la rue de la République et rue de la Convention »).



0 250 m

5 Commune de Couëron

Elaboration d'un plan guide pour le cœur de ville

Idées et projets pour le piéton, les espaces publics et la place de la nature

Sur les bords de Loire

Les participants proposent de conforter les bords de Loire en aménageant « une guinguette et des espaces de jeux sur le site du sémaphore de l'Île de la Liberté », « un espace de convivialité sur le secteur d'aménagement à l'ouest de la médiathèque ».

Sur le secteur Langevin

Les participants proposent de créer « un espace vert dans le secteur Langevin » et d'améliorer « les cheminements doux dans ce secteur ».

Sur le secteur de la place de l'Eglise

Rendre piéton ce secteur (cette une proposition qui a fait débat au sein de l'assemblée).

Favoriser la végétalisation de la ville

- Aménager « une continuité verte entre les espaces verts »

- Revégétaliser le centre « avec un rayonnement vers nos meilleurs atouts : marais et bords de Loire »

- Encourager « les initiatives individuelles pour embellir les façades, fleurir les trottoirs »

- Transformer « la place de la Mairie en îlot de fraîcheur et y créer un potager »

- Créer un square et un potager collectif rue de la fraternité



Des nouveaux équipements

- Rénover le skate-park*
- Installer des tables de ping-pong*

Attractivité du centre-ville, commerces et services

Les groupes

1 groupe a travaillé sur cette thématique.

Les participants identifient 3 secteurs

- Un premier secteur correspondant au cœur historique compris dans le quadrilatère des rues : quai Fougerat, rue de Verdun, rue du 4 septembre et rue de la Marne.
- Un second secteur autour de la place Charles De Gaulle.
- Un secteur plus restreint autour à l'intersection de la rue Alexandre Olivier et Boulevard Paul Langevin.

Pour les participants, les éléments facilitant les achats quotidiens dans le centre-ville sont la proximité, la qualité des commerces et leur diversité, l'accueil, le charme et le patrimoine du centre-ville.

Au contraire les éléments restreignant leur utilisation sont le manque de stationnement, les tarifs et le manque des coordination sur les fermetures saisonnières des commerces.



- Aménager une zone de loisirs secteur du sémafore
- Aménager un lieu de convivialité accessible à tous sur le site du quai
- Piétonniser le centre-ville ? Créer une zone plus intéressante (attractive) pour les commerçants (une proposition qui fait débat)
- Compléter l'offre commerciale : poissonnerie, fruits et légumes
- Créer un jardin potager sur le site de la Fraternité (cf. espaces publics et place de la nature)
- Aménager une zone de vie et de loisirs à l'ouest de la médiathèque (cf. espaces publics et place de la nature)



Les idées et projets proposés pour dynamiser le centre-ville

7 Commune de Couëron

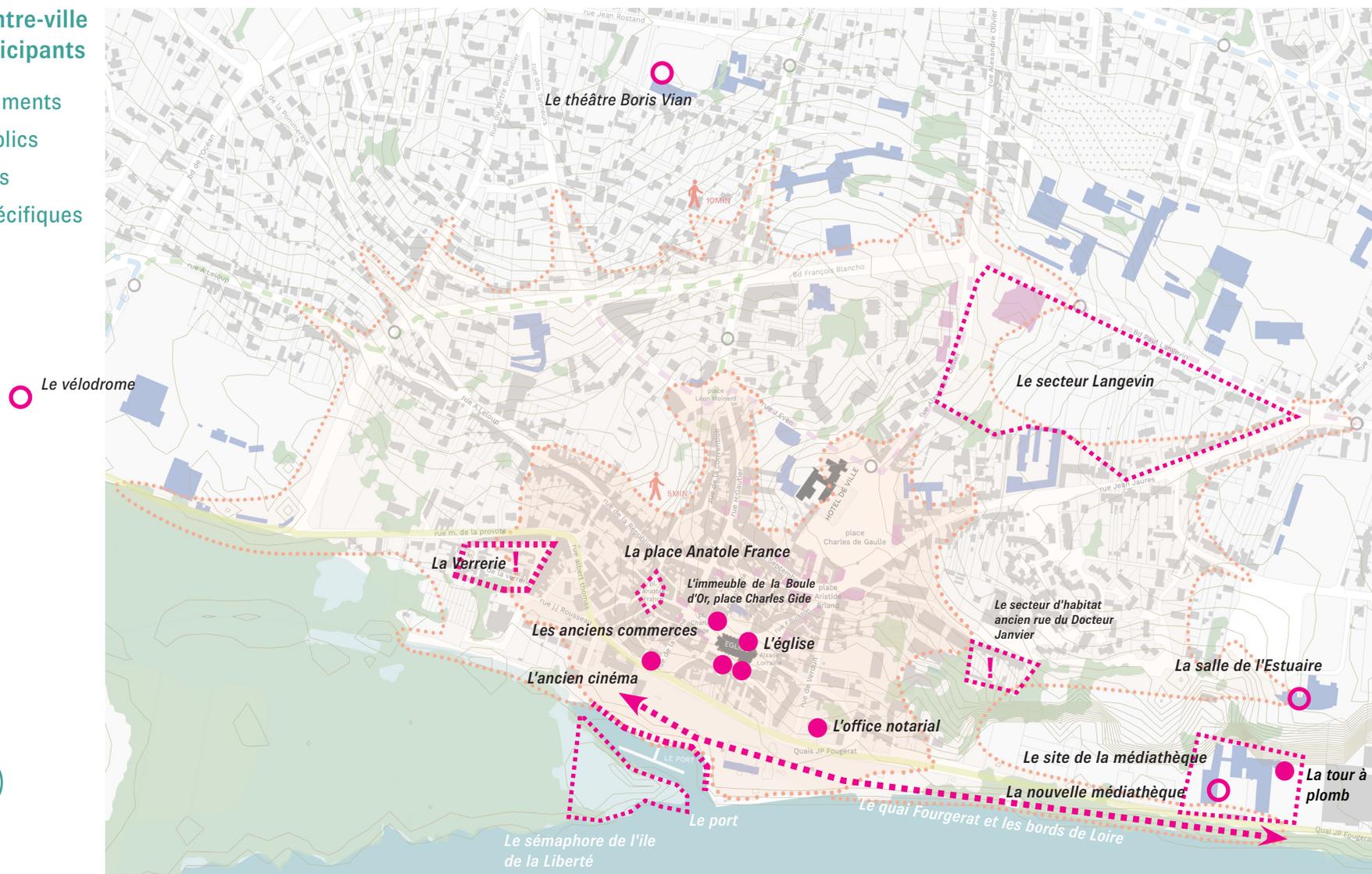
Elaboration d'un plan guide pour le cœur de ville

Singularité du centre-ville, le patrimoine de Couëron

Les groupes
2 groupes ont travaillé sur cette thématique.

Le patrimoine du centre-ville
identifié par les participants

- Des anciens bâtiments
- ⋯ Des espaces publics
- Des équipements
- ! Des secteurs spécifiques



0 250 m

La singularité de Couëron

Nature, bâti, histoire ...

Les participants associent la commune à différents patrimoines :

- *Le patrimoine naturel à travers les « bords de Loire », le « Marais Audubon », le mixte ville campagne,*
- *Le patrimoine bâti à travers : la « Maison dans la Loire », la « Maison Audubon » (Gerbetière) et le bourg historique autour de l'église,*
- *Le patrimoine historique à travers : le « patrimoine industriel » et le port Launay,*
- *La vie associative importante.*



« Le bord de Loire, avec sa promenade, son port facilite la visibilité sur le patrimoine de la commune ».

A l'inverse, certaines caractéristiques en restreignent la visibilité comme :

- *L'isolement de la tour à plomb, le manque d'accès depuis la rue du Docteur Janvier,*
- *Le secteur de la Boule d'Or où les voitures sont très présentes (comme la place de la mairie) et où manque des commerces,*
- *L'absence de signalétique,*

Un participant identifie la vulnérabilité de Couëron par rapport à l'augmentation du niveau de la Loire comme un risque plus global pour la commune (« quelle est la prise en compte du rapport du GIEC dans le cadre du développement de la ville ? »).

Les idées et projets proposés pour le patrimoine

- **Créer un restaurant abordable tous les jours**
- **Organiser une balade autour du patrimoine industriel**
- **Réhabiliter les bâtis abandonnés**
- **Aménager la friche secteur Langevin**
- **Développer un hébergement pour la Loire à vélo**
- **Aménager le Quai et valoriser son état**
- **Aménager le secteur Boule d'Or.**